

PROJET EXTRAVAGANT

pour la forêt de Saint-André/Fabas et la retenue du Touch

Sur les communes de Fabas, Saint-André et Salherm des promoteurs anglais et hollandais prévoient 10 ans de travaux pour construire :

- 200 villas (60 hectares de terrain à bâtir)
- 250 appartements de luxe
- un golf 18 trous (50 hectares)
- un complexe hôtelier de 50 chambres

Alors qu'il est si difficile d'obtenir un permis de construire pour une maison particulière

=> **Qui autorisera la transformation d'une forêt en un immense terrain constructible ?**

Modification des routes, gestion des déchets, pompiers, écoles...

=> **Qui payera les factures pour accueillir au moins un millier de nouveaux résidents/vacanciers ?**

Un golf consomme l'équivalent en eau de 2000 ménages de 3 personnes ou 70 hectares de maïs en irrigation

=> **Qui autorisera de détourner l'usage agricole du lac pour arroser un golf ?**

Installation d'une ville plus peuplée que tous les villages alentours réunis

=> **Déséquilibres entre les habitants locaux et les nouveaux arrivant**

Augmentation du trafic routier : millier de véhicules supplémentaires, camions, bruits

Modification de l'accès à la forêt et ses alentours pour les promeneurs, chasseurs et cueilleurs de champignons

=> **Etes-vous prêt à perdre votre tranquillité et à changer votre mode de vie ?**

Déboisement de dizaines d'hectares de forêt classées en

«Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique»

=> **Qui autorisera les déboisements ?**

Vente de terrains à bâtir hors de prix

=> **Comment évolueront les prix déjà excessifs de l'immobilier ?**

Pour l'exemple similaire de Lombez (près de 200 villas et un golf), les promoteurs hollandais ont fait appel à des entreprises étrangères et emploient principalement du personnel hollandais :

- pas de création d'emplois locaux
- pas de profit pour les entreprises locales

=> **Qui profitera de la création de cette ville ?**

Un projet d'accueil du public et de préservation de la forêt a été établi par la Communauté de Communes d'Aurignac mais refusé lors d'un vote des représentants communaux en 2005.

=> **des alternatives sont donc envisageables, d'autant plus que la forêt n'est pas encore vendue**

Nous organisons une réunion publique sur l'avenir de la forêt le samedi 7 octobre 15h à Saint-André

Nous vous invitons d'ores et déjà à lancer le débat avec votre entourage et vos municipalités.

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique

Juillet 2006, une trentaine d'habitants des communes voisines de la forêt

Pour partager vos opinions et vos réflexions :

- déposez un message dans la boîte aux lettres, prévue à cet effet, au resto-bar «Fourcade» à Saint-André
- ou écrivez par courriel à [sauvonslafortet\(a\)no-log.org](mailto:sauvonslafortet(a)no-log.org)

Pour plus d'informations :

- affichage à Saint-André
- site internet : www.vivreencommingses.abri.org